



**A vos baskets !
Soyez curieux ! Venez
découvrir le terrain
multisports à la
Chevillionnière.**

COMPTE RENDU du Conseil Municipal Du 4 octobre 2013

Etaient présents : Evelyne FLACHER – Nicole THOLLOT - Christian SANIAL - Laure TRONCHON - Daniel VAUDABLE - Odile GIRAUD – Alphonse PALLANDRE.

Absents et excusés : Gérard ALIX (pouvoir donné à Alphonse Pallandre), Nathalie MAZET (pouvoir donné à Evelyne FLACHER), Christian PRAL (excusé), Hervé CHEMIN (excusé).

SOMMAIRE

- Présentation du compostage collectif sur la commune de St Médard en Forez par le SIMOLY.
- **ECOLE**: aménagement des rythmes scolaires, premières réflexions.
- **BATIMENTS** : rénovation salle d'animation coût estimatif du projet.
- **ASSAINISSEMENT**: financement des réhabilitations d'assainissements non collectifs par l'association La Bulle Verte.
- **RECENSEMENT POPULATION**: recrutement des agents recenseurs.
- **Point sur les dossiers en cours et questions diverses.**

INFOS COMMUNALES

St Médard en Forez octobre 2013

Cirque : Représentation 5 novembre 2013

Garage à louer : Centre bourg

Horaires de car : Chazelles ⇒ Lyon et Lyon ⇒ Chazelles

Offre d'emploi : Recherche pâtissier(ère) boulangerie

Fermeture mairie : Samedi 2 novembre 2013

Modification permanence élus : Adjoint voirie

Cérémonie 11 novembre : Rendez-vous le 17 novembre 2013

Liste électorale : Inscription

Jeunes 16 ans : Recensement

Lombricomposteur : Aide financière

INFOS ASSOCIATIVES

St Médard en Forez octobre 2013

Vente de livres : 14 et 15 novembre

Vente de chocolat : Info vente de chocolats de Noël

Marche pour tous : Des dates

Téléthon : Réunion 8 novembre 2013

M.J.C : Infos activité - La M.J.C fête des 30 ans - Greg le magicien

Banquet des classes : bulletin d'inscription

Piscine de Hurongues : Horaires vacances de la Toussaint

Comité animation école : Spectacle Greg le magicien, bulletin d'inscription

Economie d'énergie : Inscription défi d'énergie

Théâtre : Le journal d'un fou

COMPOSTAGE

Deux ambassadrices du SIMOLY ont présenté au conseil le compostage collectif pour la réduction des déchets. Ceci est réservé à ceux ayant pas ou peu de terrain ou ne compostant pas faute d'usage.

Une étude a été faite sur St Médard en forez voici quelques chiffres :

- 56 tonnes de déchets par an soit – 30 % des ordures ménagères récupérées.
- 1 tonne = 100 € en enfouissement
- 5 646 € pour l'enfouissement des déchets si personne ne composte
- 1 959 composteurs distribués de 2000 à 2009 sur le territoire SIMOLY

Une réflexion sera faite prochainement par la commune sur ce sujet afin de mesurer les besoins. Il faut trouver les emplacements judicieux en fonction de la population visée. Un questionnaire en direction des habitants de logement collectifs et des nouveaux lotissements sera éventuellement mis en place pour savoir quelles personnes seraient intéressées par le tri collectif.

BATIMENT

Salle d'animation

Le diagnostic thermique relève une économie d'au moins 26 % après les travaux suivants :

- Isolation des murs par l'extérieur
- Renforcement de l'isolation en toiture
- Changement des ouvrants

Les toilettes seront aménagées pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'accessibilité à la salle sera revue en 2015 car ceci ne rentre pas en financement (subvention) dans ce dossier. Les travaux sont prévus à partir de juin 2014. Durant cette opération, diverses informations sur l'intérêt de l'isolation seront réalisées car ceci nous concerne tous.

Le dossier est consultable en mairie et Madame le Maire reste à votre disposition pour un échange avec vous.

ECOLE

La commission municipale école et les enseignants ont travaillé sur deux scénarios pour les rythmes scolaires. Cette réforme est obligatoire à compter de septembre 2014. Ce qui est proposé :

- prolonger la pause méridienne jusqu'à 14h
- arrêter l'école à 15h30

Un questionnaire a été distribué aux parents et devra être rendu avant le 11 octobre 2013. Le résultat sera donné à l'issue de la rencontre prévue avec les parents élus le 18 octobre prochain.

Les activités périscolaires seront payantes. A ce jour, la mairie est incapable de donner un coût de ces activités ; ceci étant lié au nombre de participants, au nombre d'encadrants, aux activités proposées. Ne nous leurrions pas. Si ces services étaient « gratuits » pour les familles, le financement passerait par une augmentation non négligeable des impôts locaux. « Par la porte ou par la fenêtre » le contribuable est mis à contribution.

L'association des maires de France, via les élus, multiplie les actions auprès du gouvernement pour prendre conscience du coût de cette réforme. On peut regretter la sourde oreille du ministère de l'éducation. En sus, les effets positifs pour l'enfant, ne sont pas au rendez-vous dans les écoles où cela est déjà mis en place.

ASSAINISEMENT

Un bilan avec la Bulle verte et le SPANC a permis de voir que sur Saint- Médard-en-Foréz, il y a eu beaucoup de réhabilitations d'assainissements non collectifs classés en points noirs (pollution sur l'environnement naturel) ou en travaux obligatoires. Ceci est lié à une prise de conscience et au montant des subventions : agence de l'eau et/ou Bulle Verte. Celles-ci s'achèveront définitivement en 2014 (à vérifier). Ensuite, il est sûr qu'il n'y aura plus d'aide.

Cependant, les points noirs détectés en 2008 et non restaurés en 2013 feront l'objet d'une mise en demeure et ensuite d'un procès verbal. Cette procédure sera appliquée par Madame le Maire pour deux raisons ;

- respect de la réglementation
- justice par rapport à ceux qui font l'effort financier de se mettre aux normes

RECENSEMENT

Un recensement de la population se déroulera du 16 janvier 2014 au 15 février 2014 sur notre commune.

Odile GIRAUD sera le coordonnateur communal et l'interlocuteur privilégié de l'INSEE.

Deux agents recenseurs sont nécessaires :

- 1 agent recenseur choisi au sein du personnel communal.
- le deuxième recruté directement sur candidatures à déposer en mairie jusqu'au 31 octobre 2013.

Les enquêtes seront réalisées par ces agents sous la responsabilité de la commune, et plus précisément du coordonnateur communal. L'état verse une dotation pour financer la rémunération des agents recenseurs.

Profil recherché :

Niveau d'études suffisant pour assimiler les règles.

- capacité à dialoguer avec les habitants.
- neutralité et discrétion.
- ordre et méthode pour réussir sa collecte dans les délais.
- Autonomie.

Période de travail

- le recensement se déroule sur une période de 7 semaines environ.
- 2 séances de formation sont obligatoires ainsi que la réalisation d'une tournée de reconnaissance.
- disponibilité quotidienne y compris le samedi.
- large amplitude dans les horaires.
- pas de congé pendant toute la durée de la collecte.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Entrée de bourg : Le haut du grillage entourant les jeux présente un risque de « blessures » pourtant, celui-ci a été posé correctement et surtout la zone de jeux a été contrôlée comme la règle l'oblige. Afin de remédier à ce problème, une réglette de protection sera posée. Le délai de livraison est de 2 à 3 semaines. Nous vous demandons en attendant la plus grande vigilance auprès de vos enfants.

Terrain multisports : Nous pourrions l'appeler « désiré » tellement nous l'avons attendu. Il est arrivé, installé dans la zone de sport, donc près de la halle des sports, il est ouvert à tout public : adolescents, familles... On y trouve : du foot, du basket et via les associations du badminton, du tennis, du volley. Nous comptons sur chacun pour garder les lieux propres, dans le respect du voisinage.

Elagage : L'élagage des talus et des banquettes débutera à la fin du mois d'octobre.

INFOS COMMUNALES



CIRQUE

Une représentation publique aura lieu sur le parking de la halle des sports le mardi 5 novembre.

Tarif : 7€ pour les enfants
9€ pour les adultes

GARAGE A LOUER

Au centre bourg à partir du 1^{er} novembre 2013, garage à louer.

Loyer mensuel : 50€

S'adresser au secrétariat de la mairie

Tél : 04.77.94.05.21 (tous les jours sauf mercredi)

E-mail : mairie-de-st-medard-en-forez@wanadoo.fr

NOUVEAU

HORAIRES DE CAR CHAZELLES/LYON

Vous disposez maintenant d'une ligne de transport de :

Chazelles-sur-lyon ⇒ Lyon gorge de loup

Lyon gorge de loup ⇒ Chazelles sur Lyon

Avec des départs toutes les demi-heures aux heures de pointe ou toutes les heures le reste de la journée. Coût = 2€ le trajet.

Possibilité de consulter les horaires en mairie ou sur internet : cars.rhone.fr (voir ligne express 2ex).

OFFRE D'EMPLOI BOULANGERIE

Recherche pâtissier ou pâtissière à partir de mi-octobre.

Poste à pourvoir à la boulangerie de Saint Médard en Forez.



Renseignements : s'adresser à M.VIAL

Tél : 04.77.20.47.50. Tous les jours sauf le lundi.

FERMETURE MAIRIE

La mairie fermera exceptionnellement **le samedi 2 novembre 2013**. Attention pour les ventes de tickets de cantine et garderie, **merci d'anticiper vos besoins** pour la rentrée du 4 novembre 2013.

PERMANENCE DES ELUS

M. SANIAL adjoint en charge de la voirie assure maintenant sa permanence le jeudi après-midi, de 14h00 à 15h00 uniquement sur rendez-vous au 04.77.94.05.21.

CEREMONIE 11 NOVEMBRE

A l'occasion de l'Armistice du 11 novembre, la municipalité organise une cérémonie de commémoration de la fin de guerre 14-18.

Toute la population est cordialement invitée le :

Dimanche 17 novembre 2013 à 10H00

devant le monument aux morts, pour un moment de recueillement et un dépôt de gerbe.

Un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle d'animation clôturera cette manifestation.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les habitants qui ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale sont invités à le faire avant **le 31 décembre 2013**.

Il suffit de se présenter au secrétariat de la mairie avec sa carte d'identité et un justificatif de domicile.

Les jeunes qui auront 18 ans, au plus tard le 28 février 2014, sont inscrits d'office, Ils doivent toutefois s'en assurer auprès du secrétariat de la mairie surtout en cas de déménagement récent et de recensement à 16 ans dans une autre commune.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tous les jeunes, garçons et filles nés entre le 1^{er} octobre 1997 et le 31 décembre 1997 doivent se faire recenser avant le 31 décembre 2013.

Il suffit de se présenter au secrétariat de la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise.

Cette démarche est indispensable pour être inscrit sur les listes électorales à 18 ans, passer le permis de conduire et se présenter aux examens.

LOMBRICOMPOSTEUR

Le **SIMOLY** poursuit son engagement auprès des habitants du territoire des Monts du Lyonnais **en proposant une opération "remboursement sur facture" afin de promouvoir le compostage et/ou lombricompostage individuel.**

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Le demandeur doit **résider sur le territoire des Monts du Lyonnais, un seul remboursement pourra être perçu par foyer.**

De plus, le nombre de composteurs/lombricomposteurs financé est limité alors n'attendez plus pour remplir votre dossier.

L'opération s'effectue sur l'année 2013.

Quelles sont les modalités de remboursement ? !

Les démarches à suivre sont les suivantes :

- Venez retirer le **Livret d'information sur le compostage** ou vous **trouverez** la liste des fournisseurs de composteurs du territoire **et le Dossier d'inscription** disponible dans votre mairie et le transmettre au siège du SIMOLY, attendre votre réponse de principe, qui vous sera transmise par voie électronique ou téléphonique
- Acheter votre composteur ou lombricomposteur auprès de l'organisme de votre choix
- Transmettre dans un délai d'un mois votre facture d'achat stipulant vos noms, prénoms, adresse, date, nature et montant de l'achat, ainsi qu'un relevé d'identité bancaire afin de bénéficier de l'aide financière proposée par le SIMOLY.

L'aide financière s'élève à 50% avec plafond de 30€ pour un composteur de 300 à 600 litres, et de 50% avec plafond de 60€ pour un lombricomposteur de 20 à 150 litres.

Contact : Pauline Battistello

tri@simoly.fr

 04 78 19 08 57

INFOS ASSOCIATIVES

VENTE DE LIVRES

Une exposition vente de livres aura lieu le jeudi 14 et 15 novembre au profit de l'école à la salle des fêtes de 16h45 à 18h30

VENTE DE CHOCOLATS

Le Comité d'Animation de l'école renouvelle sa vente de chocolats pour Noël prochain et propose à tous les habitants de St Médard de profiter de cette vente pour goûter ces délicieux chocolats. Des catalogues ainsi que des bons de commandes seront déposés dans votre boîte aux lettres. Il suffit de remplir le bon de commande et de le glisser avec le règlement dans la boîte aux lettres du comité d'animation qui se trouve dans la rue de l'école au niveau de la cantine.

Merci pour votre participation

Le Comité d'Animation de l'Ecole.

MARCHE POUR TOUS

Reprise des marches pour tous : activité ouverte à tous ceux qui ont envie de découvrir les sentiers de la commune et parfois d'autres communes, sans aucune adhésion à une association, sans inscription, il suffit d'être au rendez-vous du 2^{ème} lundi du mois devant la mairie à 13h 30.

Dates à retenir :

**LES LUNDIS: 14 OCTOBRE - 18 NOVEMBRE - 9 DECEMBRE - 13 JANVIER -10
FEVRIER - 10 MARS - 14 AVRIL - 12 MAI - 9 JUIN.**

TELETHON

Réunion de préparation du Téléthon 2013, ouverte aux associations et aux particuliers le vendredi 8 novembre 2013 à 20h00 salle d'animation.

M.J.C

Nous espérons que vous avez tous bien attaqué vos activités.

Même si certains ne repartent pas cette année, cette information va vous intéresser.

La MJC de St Médard en Forez fête ses 30 ans le week-end du 26 et 27 octobre prochain. Nous vous attendons donc nombreux pour participer, tout le long du week-end, à ce que nous vous proposons et notamment à la soirée dansante.

Vous pouvez dès à présent réserver vos places, on compte sur vous !!!

Vous trouverez à la fin du bulletin un bon afin de réserver vos places pour la soirée dansante des 30 ans de la MJC, dépêchez vous, après mercredi 23 Octobre il sera trop tard

Nous vous attendons bien entendu très nombreux pour participer aux activités que nous vous proposerons tout le long du week-end.

A très bientôt, l'équipe de la MJC

PS : n'hésitez pas à diffuser largement cette information.

Coupon à retourner fin du bulletin.

M.J.C LOISIRS AU VILLAGE

Les activités ont repris de plus belle et tout le monde est heureux de retrouver le rythme.

Les personnes suivant les cours de gymnastique dynamique et step peuvent enfin s'exprimer librement grâce à l'espace de la halle des sports.

Merci à la municipalité et au basket de nous permettre d'utiliser ce lieu plus adapté à la pratique de ce sport.

Les autres activités continuent dans la lignée des années précédentes.

Par contre, il reste des places à prendre pour la danse enfant les mercredis après-midi. Alors si des enfants de 5 à 10 ans sont intéressés, qu'ils n'hésitent pas à venir essayer soit de 14h à 15h pour les 5-7 ans soit de 15h à 16h pour les 7-10 ans (à la salle des fêtes). Tous les enfants présents sont adeptes de Caroline et seraient contents d'être plus nombreux afin de préparer un joli spectacle pour la fin de l'année.

De même pour l'activité peinture qui apprécierait la venue de membres supplémentaires. La prof est super et l'ambiance y est studieuse et détendue alors n'hésitez pas à pointer le bout de votre nez le jeudi de 14h30 à 16h30 ou de 20h à 22h (à la salle des fêtes)

Nous profitons de ce bulletin pour vous annoncer le lancement d'une nouvelle activité : Saint Méd'Art : regardez vite à la fin du bulletin pour de plus amples renseignements et nous vous y attendons très nombreux.

A très vite

L'équipe de la MJC

COMITE D'ANIMATION DE L'ECOLE

Cet automne, le Comité d'Animation vous propose en collaboration avec la MJC loisirs au Village de venir assister au spectacle de Greg le Magicien. Originaire de St Héand, Greg est tombé dans la potion magique dès l'âge de cinq ans et n'en affiche pas moins dix-sept ans de professionnalisme. Après plusieurs tournées en France et au Maroc, il est primé au festival international de magie de Marrakech en 2005. Dans son numéro original, il incarne un sympathique balayeur dont les poubelles vont lui jouer bien des tours. Humour, suspens et mystère sont au rendez-vous de ce « Magic show » pour le plaisir des petits comme des grands et où le public contribue au spectacle !

Tarif : - 8 € adultes et enfants à partir de 12 ans,
- 5 € enfants de 4 à 12 ans.

RDV le DIMANCHE 17 NOVEMBRE à 15 h à la salle des fêtes de St Médard. Entracte avec buvette. Les bénéfices de cette manifestation seront entièrement reversés au Comité d'Animation de l'Ecole pour le financement des différentes activités prévues par les enseignants.

Nous vous conseillons de réserver dès à présent vos places compte tenu des capacités d'accueil limitées. Pour cela, vous devez remplir le bon ci-dessous et le retourner accompagné de votre règlement au Comité d'Animation dont la boîte aux lettres se situe devant l'école. Pour toute demande d'information ou communication avec le comité, ce dernier a désormais une adresse mail : animationecolestmedard@gmail.com

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

Le Comité d'Animation et la MJC Loisirs au Village,

Coupon à retourner fin du bulletin.

BANQUET DES CLASSES 2013

Chers Classards,

Suite à notre sondage nous organisons le banquet des classes

LE SAMEDI 23 NOVEMBRE A MIDI

Celui-ci se déroulera à « La Cocotte des Envies » avec au menu: Salade basse-cour, sauté de biche de Haute Rivoire, fromage, gourmandises. Apéritif : vin blanc, rosé, rouge, café, infusion.

Le tout pour un prix de 32 € par personne. Repas enfant 15 € avec une boisson comprise

Possibilité d'avoir un casse-croûte le soir pour ceux que cela intéresse au prix de 10 €.

Rendez-vous pour la photo à 11h45 sur la place de l'église.

Photographie à 5 € la photo ou 8 € les deux. Paiement sur place le jour même.

Coupon à retourner fin du bulletin.

INFOS DIVERSES

Syndicat Mixte de la zone de loisirs de Hurongues

Horaires d'ouverture de la piscine au public pour les

VACANCES DE LA TOUSSAINT

samedi 19 octobre 2013	15h00 – 19h00
dimanche 20 octobre 2013	08h30 – 12h30
lundi 21 octobre 2013	15h00 – 19h00
mardi 22 octobre 2013	15h00 – 19h00
mercredi 23 octobre 2013	15h00 – 19h00
jeudi 24 octobre 2013	15h00 – 19h00
vendredi 25 octobre 2013	15h00 – 20h00
samedi 26 octobre 2013	15h00 – 19h00
dimanche 27 octobre 2013	08h30 – 12h30
lundi 28 octobre 2013	15h00 – 19h00
mardi 29 octobre 2013	15h00 – 19h00
mercredi 30 octobre 2013	15h00 – 19h00
jeudi 31 octobre 2013	15h00 – 19h00
vendredi 1er novembre 2013	FERMEE
samedi 02 novembre 2013	15h00 – 19h00
dimanche 03 novembre 2013	08h30 – 12h30
Lundi 11 novembre 2013	FERMEE

ECONOMIE D'ENERGIE

Devenez une famille à energie positive



Le défi « famille à energie positive » arrive dans les Monts du Lyonnais. **Vous voulez tenter l'expérience et faire des économies d'énergie ?**

« Familles à Energie Positive » est un défi d'économies d'énergie, dont l'objectif est réduire ses consommations d'énergie d'au moins 8%, uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes **sans affecter le confort**. Il se déroule pendant

toute la saison de chauffage, du **1er décembre 2013 au 30 avril 2014**.

Pour inscrire votre famille à ce défi :

Contactez le SIMOLY au 04 78 19 08 57 ou par mail : communication@simoly.fr

par la compagnie du cartable rouge
association fantascopie 06 74 26 27 08

Le journal d'un fou

N. Gogol



Salle Emile Pelletier
Avenue Paccard
Veauche

Samedi 16 novembre
20h30

proposé par l'association
St Timothée -
Amitié Roumanie

Entrée : 9€
THEATRE

BANQUET DES CLASSES 2013

Coupon à retourner impérativement **avant le 1 novembre 2013** à l'adresse suivante :
Bernard CHARRETIER Les Chorinnes St Médard ou à Daniel BRUSQ Bellemontée
3 domaine des poètes St Médard vous avez aussi la possibilité de le déposer à la Moutarde oubliée.

Dans tous les cas ne pas oublier de joindre le règlement à l'ordre du restaurant « La Cocotte des Envies ».

Nom :

Prénom :

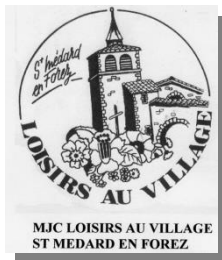
Nombre de personnes adultes :

Age :

Nombre d'enfants :

Adresse :

M.J.C LOISIRS AU VILLAGE



La MJC Loisirs au Village fête ses 30 ans
et vous propose une Soirée dansante animée
par l'orchestre Sirius sur le thème « Années 80 »
le SAMEDI 26 OCTOBRE 2013
à partir de 19h30 à la Halle des Sports

Bulletin de réservation à déposer au plus tard pour le Mercredi 23 Octobre 2013 dans la boîte aux lettres de la MJC Loisirs au Village (à côté de la cabine téléphonique sur la place du village) Renseignements-Réservations au 06.28.32.30.67 ou mjc.saint.medard@gmail.com

Soirée dansante + Repas (Paella - fromage blanc – dessert)

NOM :

PRENOM :

Repas Adultes (non adhérents MJC)	=	x 15 €	=
Repas Adultes (adhérents MJC)	=	x 12 €	=
Repas Enfants (- de 12 ans)	=	x 12 €	=

TOTAL =

(Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de MJC Loisirs au Village)

SPECTACLE GREG LE MAGICIEN

NOM :

PRENOM :

Nombre de places adultes : X 8 € =

Nombre de places enfants : X 5 € =

TOTAL =

Merci d'établir le chèque à l'ordre du Comité d'Animation de l'Ecole.
Comité d'Animation de l'Ecole Publique de St Médard, Le Bourg, 42330 St Médard en Forez.